Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260605-D2026_33-DE

N° **2026 - 33**

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation :
29 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13
Votants : 14

***L'an deux mil vingt-six le cinq juin** à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie MORICE, 1ère adjointe au Maire de MUEL.*
Etaient présents : MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, MEANCE Alain, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, GILLET Isabelle, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn,
Etaient absents : CHENAIS Patrick, VONE Nina
Procuration de Monsieur CHENAIS à Madame MORICE Anne-Marie
Madame THEBAULT Nicole a été élue secrétaire de séance.

Thème : Elections
Objet : Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame la 1ère adjointe au Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Claude BRIAND, Françoise CARDINAL, Marie-Laure DUBOST et Nolwenn GREFFIER.

La présidence du bureau est assurée par Madame la 1ère adjointe au Maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Candidatures enregistrées :
Titulaires
- MORICE Anne-Marie
- DARTOIS Jérôme
- GUILLARD Frédéric

Suppléants
- CARDINAL Françoise
- MEANCE Alain
- DUBOST Marie-Laure

Madame la 1ère adjointe au Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués(es) en vue des élections sénatoriales.

Madame la 1ère adjointe au Maire indique que doivent être élus 3 délégués(es) et 3 suppléants(es).

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260605-D2026_33-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués(ées)

Ont obtenu :
- Monsieur DARTOIS Jérôme 14 voix
- Monsieur GUILLARD Frédéric 14 voix
- Madame MORICE Anne-Marie 13 voix

- Monsieur DARTOIS Jérôme ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.
- Monsieur GUILLARD Frédéric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.
- Madame MORICE Anne-Marie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants(es)

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

- Madame CARDINAL Françoise 14 voix
- Monsieur MEANCE Alain 14 voix
- Madame DUBOST Marie-Laure 14 voix

- Madame CARDINAL Françoise ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.
- Monsieur MEANCE Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.
- Madame DUBOST Marie-Laure ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
P/O Le Maire, la 1ère Adjointe
Anne-Marie MORICE